Association pour l'orientation professionnelle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **77 (1948)**

Heft 1

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Association pour l'orientation professionnelle

L'Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis a tenu, le 13 décembre, à Zurich, sous la présidence de M. le directeur F. Bossart (Bâle), sa 16e conférence des délégués.

Après un tour d'horizon du secrétaire général, M. H. Giesker (Zurich), la conférence a adopté à l'unanimité des *directives* concernant les exigences minima qui doivent guider la nomination de nouveaux conseillers et conseillères de profession. Ces directives, élaborées avec le concours de la conférence suisse des conseillers de profession et celui de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (section de la formation professionnelle) constituent la base d'un accord avec les autorités cantonales compétentes en matière d'orientation professionnelle ; elles joueront un rôle important dans le développement de l'orientation professionnelle suisse.

M. F. Böhny (Zurich), président de la conférence suisse des conseillers de profession, mit à profit ses riches expériences dans l'exposé qu'il consacra aux *problèmes actuels de la politique du recrutement professionnel.* A l'aide de nombreux graphiques, le conférencier montra, entre autres, les causes de la pénurie de ce recrutement dans divers métiers : influence de la dénatalité, prospérité économique, augmentation des salaires, modes qui font affluer vers certaines professions de nombreux jeunes gens, ainsi que d'autres facteurs psychologiques et matériels. M. Böhny est partisan d'une politique méthodique dans le recrutement professionnel, politique clairvoyante et qui doit s'appliquer à tous les métiers. Une discussion très nourrie suivit cet exposé, discussion à laquelle prirent part les représentants de l'industrie, de l'artisanat, des arts et métiers ainsi que des conseillers de profession. La conférence de M. Böhny sera publiée prochainement et favorisera une prise de contact avec les autorités fédérales et les associations économiques.

Le centenaire de la Confédération des XXII cantons

En collaboration avec le Comité du 1er août et à l'occasion du centenaire de la Confédération des XXII cantons, l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse publiera, au printemps 1948, une brochure commémorative. Au lieu des 32 pages que comptent habituellement les publications de l'OSL, cette brochure en aura 48, richement illustrées, et paraîtra dans trois versions, allemande, française et italienne.

Elle sera vendue au prix modeste de 50 cent., qui est celui des autres brochures de l'OSL.